

## Département 78 - Toutes les Nouvelles Mercredi 19 octobre 2022

### Avis administratifs

7304053401 - AA



Commune de GALLUIS  
Modification n° 2 du Plan  
Local d'Urbanisme

#### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2022-43 du 23 septembre 2022, Mme le Maire de Galluis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, M. Joseph ABIAD a été désigné par Mme la présidente du Tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur par décision n° E22000086/78 du 12 septembre 2022.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs, du 7 novembre 2022 à 9 h 00 au jeudi 8 décembre 2022 à 17 h 00 aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h 00 à 12 h 00,

Mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 15 h 00 à 17 h 00.

M. le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Lundi 7 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,

Jeudi 17 novembre 2022 de 15 h 00 à 17 h 00,

Samedi 26 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,

Jeudi 8 décembre 2022 de 15 h 00 à 17 h 00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations sur le registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Toute observation pourra également être adressée par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Galluis, 1, rue de la Mairie 78490 Galluis ou par courriel à l'adresse suivante : mairie@galluis.fr.

L'adresse du site internet de la mairie de Galluis sur lequel les informations relatives au dossier de l'enquête pourront être consultées est <https://galluis.fr>.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie ainsi que sur le site internet de la mairie à l'issue de l'enquête.

Les informations environnementales se rapportant à l'enquête figurent dans le rapport de présentation du PLU.

La personne responsable du projet de modifications du PLU est M. Laurent LOUESDON, maire de La Queue-Lez-Yvelines.

Toute personne peut, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête auprès du service urbanisme de la mairie de La Queue-Lez-Yvelines.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de La Queue-Lez-Yvelines, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, pendant une durée d'un an, ainsi que sur le site internet de la mairie et qu'à la préfecture des Yvelines.

Le Vice-Président de la communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné par arrêté du 30 septembre 2022 l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement des parcelles cadastrées section BL n° 48 et n° 49, situées à Montigny-le-Bretonneux et appartenant à Saint-Quentin-en-Yvelines.

M. Michel GENESCO, a été choisi en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et en mairie de Montigny-le-Bretonneux du mardi 18 octobre 2022 à 9 h 00 au mercredi 2 novembre 2022 à 17 h 00.

7303100901 - AA

Communauté  
d'Agglomération  
Saint-Quentin-en-Yvelines

Enquête publique  
relative au déclassement  
des parcelles cadastrées  
section BL n° 48 et n° 49  
situées à  
Montigny-le-Bretonneux  
2E AVIS

Le Vice-Président de la communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné par arrêté du 30 septembre 2022 l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement des parcelles cadastrées section BL n° 48 et n° 49, situées à Montigny-le-Bretonneux et appartenant à Saint-Quentin-en-Yvelines.

M. Michel GENESCO, a été choisi en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et en mairie de Montigny-le-Bretonneux du mardi 18 octobre 2022 à 9 h 00 au mercredi 2 novembre 2022 à 17 h 00.

Vos **infos locales**,  
c'est **chaque semaine**  
dans votre hebdo

toutes les  
nouvelles  
en PAPIER et/ou  
en version NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS !

7306219701 - AA

Commune  
de LA QUEUE-  
LEZ-YVELINES

Modification du Plan Local  
d'Urbanisme (PLU)

#### 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°123/2022 du 11 octobre 2022, Monsieur le Maire de La Queue-Lez-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°2 du PLU.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de La Queue-Lez-Yvelines, 50 bis, rue nationale, 78940 La Queue-Lez-Yvelines, du 7 novembre au 7 décembre 2022 inclus soit pendant 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le tribunal administratif de Versailles a désigné M. Nicolas DERELY en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur procédera à l'enquête publique et recevra le public lors des permanences à la mairie de La Queue-Lez-Yvelines, aux jours et horaires suivants :

- lundi 7 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 30,

- mardi 22 novembre de 14 h 00 à 17 h 30,

- mercredi 7 décembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 30.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations sur le registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie et sur le site internet de la mairie de La Queue-Lez-Yvelines et ou toute correspondance pourra être adressée au commissaire enquêteur : Mairie de La Queue-Lez-Yvelines, 50 bis, rue nationale, 78940 La Queue-Lez-Yvelines, ou par mail :

enquete-publique-4269@registre-dematerialise.fr

L'adresse du site Internet sur lequel les informations relatives à l'enquête pourront être consultées est

[www.la-queue-lez-yvelines.fr](http://www.la-queue-lez-yvelines.fr) et sur : <https://www.registre-dematerialise.fr/4269> qui comporte un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions.

Les observations envoyées par courrier électronique ainsi que les courriers adressés au commissaire enquêteur, seront reçues jusqu'à 17 h 30 le mercredi 7 décembre 2022 date et heure de fermeture de l'enquête et de l'accueil du public.

Les informations environnementales se rapportant à l'enquête figurent dans le rapport de présentation du PLU.

La personne responsable du projet de modifications du PLU est M. Laurent LOUESDON, maire de La Queue-Lez-Yvelines.

Toute personne peut, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête auprès du service urbanisme de la mairie de La Queue-Lez-Yvelines.

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de La Queue-Lez-Yvelines, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, pendant une durée d'un an, ainsi que sur le site internet de la mairie et qu'à la préfecture des Yvelines.

7303618501 - AA

Commune de DAMPIERRE-EN-YVELINES

AVIS AU PUBLIC  
Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)  
Enquête publique pour l'élaboration du PLU  
2E AVIS

Par arrêté n° 2022-CT-0063 en date du 19 septembre 2022, Mme le Maire de Dampierre-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Roselyne LECOMTE a été désignée par le Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 15 octobre 2022 au jeudi 17 novembre 2022 soit pendant 34 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture : les mardis et vendredis de 16 h 00 à 19 h 00.

Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- samedi 15 octobre 2022 matin de 9 h 00 à 12 h 00,

- mardi 18 octobre 2022 après-midi de 16 h 00 à 19 h 00,

- samedi 29 octobre matin de 9 h 00 à 12 h 00,

- mardi 8 novembre 2022 après-midi de 16 h 00 à 19 h 00,

- jeudi 17 novembre 2022 après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le Commissaire enquêteur, mairie de Dampierre-en-Yvelines, 9, Grande-Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra également prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/4230>

Les observations et propositions pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante [enquete-publique-4230@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4230@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4230> et donc visibles par tous.

7303618501 - AA

Commune de DAMPIERRE-EN-YVELINES  
AVIS AU PUBLIC  
Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)  
Enquête publique pour l'élaboration du PLU  
2E AVIS

Par arrêté n° 2022-CT-0063 en date du 19 septembre 2022, Mme le Maire de Dampierre-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme.

À cet effet, Mme Roselyne LECOMTE a été désignée par le Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 15 octobre 2022 au jeudi 17 novembre 2022 soit pendant 34 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture : les mardis et vendredis de 16 h 00 à 19 h 00.

Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- samedi 15 octobre 2022 matin de 9 h 00 à 12 h 00,

- mardi 18 octobre 2022 après-midi de 16 h 00 à 19 h 00,

- samedi 29 octobre matin de 9 h 00 à 12 h 00,

- mardi 8 novembre 2022 après-midi de 16 h 00 à 19 h 00,

- jeudi 17 novembre 2022 après-midi de 14 h 00 à 17 h 00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le Commissaire enquêteur, mairie de Dampierre-en-Yvelines, 9, Grande-Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra également prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/4230>

Les observations et propositions pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante [enquete-publique-4230@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4230@registre-dematerialise.fr)

Les observations et propositions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4230> et donc visibles par tous.

Le rapport et les conclusions de Mme le Commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie ainsi que sur le site internet de la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire

73050809

Étude notariale OFICIA LES NOTAIRES DU CENTRE  
SAS NOTRICUM

Notaires à CHARTRES, 17-19 place des Halles  
Tél : 02 42 25 28 28 ou 02 37 18 27 40

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur par devant Me Damien CIERPISZ, notaire à l'étude notariale dénommée en tête des présentes

le vendredi 18 novembre 2022 à 14 h 00

3 PARCELLES DE TERRE  
sises à SONCHAMP (78120)  
lieu-dit La Mare Rouge et cadastrées section E  
numéros 46 (49 762 m2) et 48 (73 566 m2)

lieu-dit La Fosse des Ormes, et cadastrée section E  
numéro 52 (45 759 m2)

3 parcelles de terre, sises à Sonchamp (78120) lieu-dit La Mare Rouge et lieu-dit La Fosse des Ormes, et cadastrées section E numéros 46 (49 762 m2), 48 (73 566 m2) et 52 (45 759 m2).

Mise à prix :

parcelle cadastrée section E numéro 46 : 39 809,60 euros

parcelle cadastrée section E numéro 48 : 58 852,80 euros

parcelle cadastrée section E numéro 52 : 36 607,20 euros

La mise à prix est fixe, elle n'est pas assortie d'une faculté de diminution. Aucun prix de réserve n'a été fixé dès lors que la mise à prix a été couverte.

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre au Notaire chargé de l'adjudication : un chèque de banque à l'ordre de OFICIA représentant 10 % du montant de la mise à prix globale soit 13 527 euros, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds.

Un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis. Une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté à l'étude notariale de Me Damien CIERPISZ, notaire, sise à Courville-sur-Eure (28190), 21 bis, rue de la Gare ou à Chartres (28000), 17/19, place des Halles.

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

A l'étude notarial OFICIA LES NOTAIRES DU CENTRE : à Chartres (28000), 17-19, place des Halles ou à Courville-sur-Eure (28190), 21 bis, rue de la Gare, 02 37 18 27 40 ou 02 42 25 28 28, josephine.martel.28096@notaires.fr

Fait à Courville-sur-Eure, le 4 octobre 2022,  
Signé : Me Damien CIERPISZ.

**UNE ADRESSE E-MAIL**  
Pour nous adresser vos annonces légales  
plus rapidement  
**annonces.legales@medialex.fr**

7305979301 - VJ

**78** Vente aux Enchères Publiques  
au T.J de VERSAILLES  
Palais de Justice  
5, Place André Mignot

LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 À 9 H 30  
UNE MAISON D'HABITATION DIVISÉE EN DEUX LOGEMENTS  
A SARTROUVILLE (78) - 118, avenue Maurice-Berteaux

- APPARTEMENT au 1er étage : Accès par l'arrière de la maison. Cage d'esc., desservant un palier compr. : une pièce de toilette avec : WC, cabine de dche, une vasque. Une pièce faisant office de séjour. 2 chbres, une cuisine. Les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 700 euros revalorisé à 740 euros outre une provision de 110 euros.

- APPARTEMENT au rez-de-chaussée : Accès par la rue Maurice Berteaux. Devant l'appart petit jardin. Accès à la pièce principale avec cuisine ouverte. 2 chbres, une Sdb. Les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 700 euros outre une provision de 110 euros.

Le tout présente une surface habitable de 98,60 m2.  
CAVE à l'arrière de la maison réservée à l'usage du propriétaire. GRENIER.  
PETITE CONSTRUCTION dans le jardin. GARAGE.

Mise à prix : 80 000 euros  
Une consignation préalable est obligatoire : 8 000 euros sera exigée, outre un acompte sur les frais.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente.

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du tribunal judiciaire de Versailles, 5, place André-Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, avocat, demeurant à Versailles (Yvelines), 7, rue Jean-Mermoz : T : 01 39 24 88 46 et sur le site AVOVENTES gratuitement et en accès libre.

Les visites sont organisées et auront lieu sur place les :  
LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 DE 14 H 00 À 16 H 00  
ET MARDI 15 NOVEMBRE 2022 DE 10 H 00 À 12 H 00.

**Vie de sociétés**

7305686301 - VS

PROCUREPARTS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 8 bis, rue des 2-Ponts  
78450 CHAVENAY  
RCS Versailles 883 901 027

DISSOLUTION

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 octobre 2022 et sa mise en liquidation.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, M. Jacques MENOCHET demeurant 4, résidence du Plateau de Sainte-Gemme, 78810 Feucherolles et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

7306314701 - VS

AVIS  
DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 octobre 2022, à La Celle-Saint-Cloud.

Dénomination : METRYX.  
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 22, avenue de Circourt, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

Objet : le conseil, la gestion, la conception et le développement informatique.

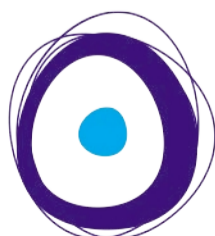
Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe (montant minimum) : 500 euros divisé en 500 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : président : M. Dhia Didier BALI 22, avenue de Circourt, 78170 La Celle-Saint-Cloud.  
La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

# ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est **ici**